



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'AVON (77014)

DEMANDE D'OCCUPATION DOMANIALE Avec redevance.

Nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2017

☐ Permission de voirie ☐ Permis de stationnement ☐ 1^{ère} demande ☐ Renouvellement

Période souhaitée : Lieu :

Objet de la demande :

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

NOM du représentant.

Adresse.

Téléphone. Email.

N° de SIRET. Type d'activité

NOM et prénom du demandeur (*pour un particulier*)

Adresse.

Téléphone. Email.

Nouvelle adresse (en cas de déménagement)

Personne chargée d'acquitter la redevance (*si différente du demandeur*).

NOM et prénom.

Adresse.

Téléphone. Email.

Le règlement est à régler après la fin d'opération à l'ordre de la régie de recettes "RODP Commune d'AVON" (espèces, chèques ou virement bancaire). A adresser dans le délai d'un mois à la Régie de Recettes "occupation du Domaine Public et Stationnement Payant". Située à l'Hôtel de Ville, 8 rue Père Maurice 77210 Avon.

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

DESIGNATION	PU en €	Surface Quantité	Jours Semaines Mois	Montant Total
Terrasse de restauration/brasserie sans aménagement en dur (m² par an)	1 €			
Stationnement pour vente ambulante (par an et pour 10 m²)	810.00 €			
Stationnement pour vente ambulante (par mois et pour 10 m²)	104.00 €			
Stationnement pour vente ambulante (par jour et par m²)	4.20 €			
Occupation occasionnelle (type déménagement/emménagement - par jour et par 10m², une place de stationnement est de 5m x 2m =10m²)	42 €			
Palissades (ml par semaine = 7 jours linéaires)	4.20 €			
Echafaudages (ml par semaine = 7 jours linéaires)	4.20 €			
Bennes (par jour et par unité)	31.00 €			
Dépôt de matériaux et matériel (m² par jour)	4.20 €			
Dépôt de matériaux et matériel (m² par semaine = 7 jours linéaires)	20.00 €			
Baraque de chantier (m² par mois)	55.00 €			
Installation pour travaux (chaufferie, panneaux, poteaux d'éclairage - m² par semaine)	1.00 €			
Forfait de prêt de matériel (barrière de police – par jour à l'unité)	1.00 €			
Installation diverses (panneaux publicitaires... - m² par semaine)	1.00 €			
Forfait tournage film à caractère commercial (long métrage, série TV, publicitaire - par jour)	250.00 €			
Forfait court métrage (par 1/2 journée)	50.00 €			

TRANSPORT DE MATERIEL A LA CHARGE DU DEMANDEUR (barrières de police/panneaux d'interdiction de stationner)

A RETIRER AUPRES DES SERVICES TECHNIQUES – 57 rue Gambetta à AVON (01 60 71 21 70)

Retrait aux services techniques le. Retour aux services techniques le.

Etat des lieux d'autorisation de travaux effectué le. en présence d'un agent des services techniques et de :

M. représentant.

- Qui déclare avoir lu et accepte les termes du règlement d'occupation domaniale et s'engage au respect de la réglementation et des restrictions rappelées ci-dessus.
- Qui atteste avoir pris connaissance du règlement d'Occupation du Domaine Public de la Commune d'Avon

Fait à Avon, le

(Signature du service Voirie)

(Signature du demandeur)

ETAT DES LIEUX DE FIN D'OPERATION

(à remplir par l'Administration)

☐ Les dispositions de l'arrêté n° en date du

Autorisant l'opération ont bien été respectées.

OÙ

☐ Atteste que :

☐ Les barrières de police ☐ les panneaux ont bien été réceptionnés aux services techniques le

☐ La demande fera l'objet d'une facturation au prorata temporis pour le motif suivant :

- ☐ Réduction du délai de fin de l'opération
- ☐ Prolongation du délai de fin de l'opération
- ☐ Modification des espaces utilisés

DESIGNATION	PU en €	Surface Quantité	Jours Semaines Mois	Montant total
Terrasse de restauration/brasserie sans aménagement en dur (m² par an)	1 €			
Stationnement pour vente ambulante (par an et pour 10 m²)	810.00 €			
Stationnement pour vente ambulante (par mois et pour 10 m²)	104.00 €			
Stationnement pour vente ambulante (par jour et par m²)	4.20 €			
Occupation occasionnelle (type déménagement/emménagement - par jour et par 10m², une place de stationnement est de 5m x 2m =10m2)	42 €			
Palissades (ml par semaine = 7 jours linéaires)	4.20 €			
Echafaudages (ml par semaine = 7 jours linéaires)	4.20 €			
Bennes (par jour et par unité)	31.00 €			
Dépôt de matériaux et matériel (m² par jour)	4.20 €			
Dépôt de matériaux et matériel (m² par semaine = 7 jours linéaires)	20.00 €			
Baraque de chantier (m² par mois)	55.00 €			
Installation pour travaux (chaufferie, panneaux, poteaux d'éclairage - m² par semaine)	1.00 €			
Forfait de prêt de matériel (barrière de police – par jour à l'unité)	1.00 €			
Installation diverses (panneaux publicitaires... - m² par semaine)	1.00 €			
Forfait tournage film à caractère commercial (long métrage, série TV, publicitaire - par jour)	250.00 €			
Forfait court métrage (par 1/2 journée)	50.00 €			

Etat des lieux de fin de travaux effectué le. en présence d'un agent des services techniques et de

M représentant

Qui déclare avoir lu et accepte les termes du règlement d'occupation domaniale et s'engage au respect de la réglementation et des restrictions rappelées ci-dessus.

Qui déclare accepter la facturation au prorata temporis engendrée par les modifications constatées.

(Signature du service voirie)

Fait à Avon, le
(Signature du demandeur)